



Mamoudzou, le 02 Décembre 2015

Sort financier des 2012 et 2013 et application de la laïcité par le MEN : double discours, malveillance et incompétence !?!

Chers collègues,
Plusieurs informations suite à la CAPL de ce jour.

I) Réintégration dans le décret de 1996 :

Le Vice-rectorat attend toujours des ordres du MEN pour réintégrer ces collègues dans le décret de 1996, c'est à dire leur verser un complément d'IE déduit de l'indexation. Le Vice-rectorat ne valide pas le document daté du 30 novembre signé par la Ministre de la Fonction publique ni celui de la réunion interministérielle du 26 mai dernier... **Il a toujours besoin de la note de service du MEN promise depuis juin dernier.** Le MEN reste le seul Ministère qui n'a pas encore appliqué la consigne interministérielle !!!

II) Les collègues arrivés en 2012

S'ils souhaitent rester à Mayotte l'an prochain, **comme nous vous l'indiquions, ils n'ont pas à muter : le MEN a confirmé le BOEN du début du mois.** En revanche, le MEN s'obstine à ne donner aucune réponse sur le traitement financier de ces collègues, en dépit de nos relances quotidiennes... et de celles du Vice-rectorat. **En clair, il paraît de plus en plus improbable que ces collègues bénéficient d'une IE minorée l'an prochain. Ils ne devraient bénéficier que de la seule indexation s'ils restent une 5^{ème} année.** Bien évidemment si un élément nouveau devait intervenir nous vous tiendrons immédiatement informés. De son côté le Vice-rectorat s'engage à rouvrir le serveur mutation au-delà du 8 décembre s'il y avait du changement. A chacun donc de déterminer sa prolongation de séjour en fonction de ces déterminations : **depuis 2013, le MEN ne cesse de se moquer de nos collègues arrivés en 2012** (mutation forcée en 2013, promesse bafouée du maintien dans le décret de 1996, congé administratif passé à la trappe, réintégration toujours non effectuée dans le même décret de 1996... et enfin une volonté de plus en plus manifeste de ne pas payer d'indemnités au-delà de 4 années). Alors que le gouvernement ne cesse de proclamer sa « priorité à l'éducation », **il est très clair que cette priorité affichée ne passe pas par celle des enseignants de Mayotte.**

III) Application de la laïcité :

Nous nous sommes émus du fait que le Vice-rectorat de Mayotte soit très directif sur la demande Ministérielle de célébration de la loi de séparation des Eglises et de l'Etat de 1905... et qu'en même temps le lycée de Dombeni autorise en pleine journée ouvrée (et donc devant élèves et professeurs !) Cadi et parents d'élèves à faire un « Chidjabou » dans l'établissement... avec la bénédiction du Vice-rectorat. Double discours ?

Dans ces conditions, la célébration du 09 décembre prochain sera une vaste farce... ou plutôt un nouvel exercice de communication ministérielle plus proche de la langue de bois que de la défense effective de la laïcité.

**Les enseignants se retrouvent à nouveau seuls devant leurs élèves
à défendre nos valeurs républicaines.**

Libre donc à chacun de participer ou non à cette célébration.

Pour le bureau du SNES-Mayotte
Les co secrétaires
Thierry WUILLEZ
Josiane WITKOW